Influenza aviaire : biosécurité en élevage de volailles

Objectifs
1 journée pour appréhender rapidement les nouvelles mesures de confinement, le plan de biosécurité et les bonnes pratiques d'hygiène à mettre en place.

Contenu
1. Prendre conscience de l'importance de la prévention de l'influenza aviaire et comprendre les risques liés à la propagation du virus : Connaissance des bases scientifiques de l'influenza aviaire: caractéristiques du virus, résistances du virus, vecteurs de diffusion

2. Etre capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité : - Les nouvelles mesures d'hygiène prévues dans l'arrêté du 8 février 2016 : séparation des unités de production, circulation des personnes et des véhicules, conduite en bande unique dans les unités de production, épandage des fumiers, lisiers et fientes...
- Le plan de biosécurité : son organisation, les documents à conserver et à mettre à jour, les enregistrements à réaliser (traçabilité) Étude du plan de circulation de chaque ferme, chacun(e) apporte le plan de son exploitation édité sur Géoportail.

3. Etre capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène : Plan de nettoyage et de désinfection.

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 06/02/2017

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Martial GRANJON
addear.42@wanadoo.fr
ADDEAR Loire
4 Bis rue Philibert MOTTIN
42110 Feurs
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation : 82420117742

Taux de satisfaction : %

Repas partagé tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

20 févr 2017 09:30 - 17:00 (7hrs)	4 bis rue Philibert Mottin 42110 Feurs	Dr Christine FILLIAT du Cabinet VETOPOLE 26 : spécialiste élevage rationnel circuit long et court, élevages bio

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

Courriel _ Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _